

# LINGREVILLE

Bulletin Municipal n°10 - hiver 2013

## GROUPE SCOLAIRE

François Hypolite Garnier

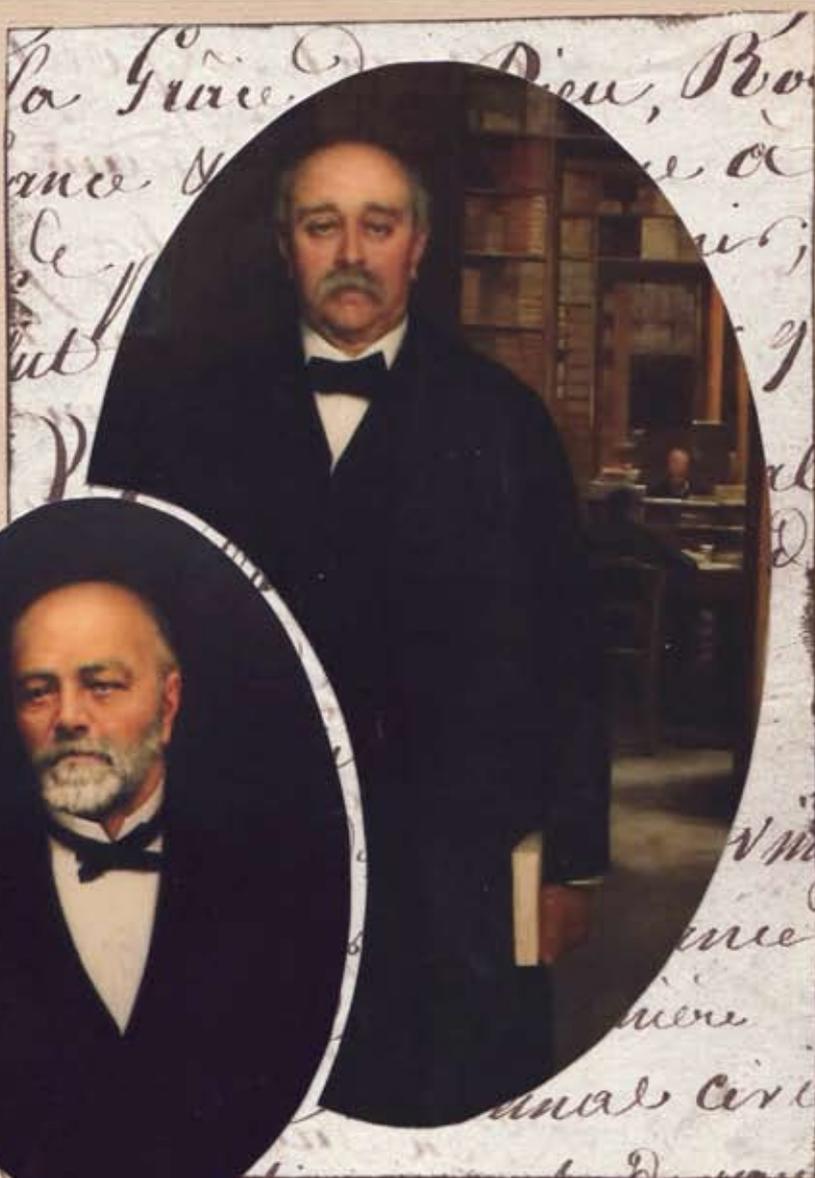
Né à Lingreville le 14.03.1815

Co-fondateur des éditions

GARNIER FRERES

Editeurs de manuels scolaires

Inauguré le 19.01.2013



Pierre Auguste garnier

Auguste Désiré Garnier

François Hippolyte Garnier



## Evènements du semestre



*Les voeux de Monsieur le Maire dans les nouveaux locaux de l'école maternelle.*



*Commémoration du 11 Novembre.*



*Affluence au repas des Cheveux Blancs.*



*Marché de Noël : en attendant le père Noël, les enfants jouent avec le magicien.*

### EN COUVERTURES

Œuvre des « Ateliers Créatifs de Lingreville » la couverture de ce bulletin vous présente les trois frères GARNIER, dont Hypolite originaire de Lingreville et cofondateur avec son frère Auguste Désiré de la maison d'édition GARNIER.

En incrustation la plaque inaugurale de l'école qui porte maintenant le nom d'école François Hypolite Garnier. Vous découvrirez dans ce bulletin l'histoire qui relie la famille Garnier à Lingreville, et maintenant à son école, ainsi que l'histoire de cette grande maison d'édition.

La quatrième de couverture résume par l'image l'inauguration de la nouvelle école.

Xavier JACQUET

## SOMMAIRE

Inauguration du groupe scolaire "François Hypolite Garnier" .....	p.4
Lingreville d'antan : legs Garnier .....	p.9
Blason ou logo ? .....	p.10
BIOPOUSSES : une inauguration et une porte ouverte réussie .....	p.11
CARREFOUR du FROT intersection des R.D 20 et R.D 220 .....	p.12
Les réalisations en cours .....	p.13
Les associations de Lingreville .....	p.14
Lingreville et nos enfants .....	p.25
Calendrier des manifestations .....	p.26
Etat Civil .....	p.26
Évènements du semestre (suite) .....	p.27

## EDITO

Lingremaises, Lingremais,

Ce début d'année fut marqué par des événements importants. Ce 10ème bulletin y consacre une large part. 2013 sera une année primordiale pour la jeunesse. L'inauguration du nouveau site scolaire en est la première étape.

Concernant l'école, les réformes à venir vont mobiliser beaucoup de monde et d'énergie. Que la mise en place se fasse dès la prochaine rentrée scolaire ou par dérogation en 2014, il nous faut dès à présent y travailler. Nous devons, dans un premier temps, élaborer un Projet Educatif Territorial (PEDT) avec la communauté de communes, qui devra associer le monde éducatif, les parents d'élèves, les associations et les personnels concernés.

Une fois ce projet établi, et que chacun des partenaires cités saura ce qu'il peut et doit y apporter, les bonnes décisions pourront être prises pour le bien de tous, et avant tout, celui de nos enfants.



Votre Maire,  
**Jean-Benoît RAULT**

## LE MOT DE LA COMMISSION COMMUNICATION

Le dernier semestre de 2012 a été marqué par plusieurs événements importants. Nous citerons : la réalisation attendue du giratoire du FROT, l'inauguration de BIOPOUSSES et l'ouverture de la nouvelle école maternelle à la rentrée des classes en septembre 2012 et son inauguration le 19 Janvier dernier. Aussi vous trouverez de nombreuses pages consacrées à ces trois réalisations majeures pour notre commune.

Lingreville, vous le savez compte de nombreuses associations. Le nombre et la vitalité de ces dernières est le gage d'une commune dynamique où il fait bon vivre. Le transfert des « Ateliers Créatifs de Lingreville » dans les locaux de l'ancienne école maternelle, nous donnait l'occasion de consacrer une grande partie de ce dixième bulletin municipal à nos associations. Dans la mesure du possible nous leur avons donné la parole et avons essayé de retracer l'histoire des plus anciennes d'entre elles.

Que tous ceux qui ont œuvré à la réalisation de ce bulletin, en soient remerciés et bonne lecture à tous.

Xavier JACQUET

## DROIT DE RÉPONSE

Parmi les maraîchers cités dans l'article un siècle de maraîchage à Lingreville paru dans notre précédent bulletin, figure le nom de Marcel LALOS. Nous indiquions que ce dernier, était l'un des pionniers de la production tous légumes à Lingreville. Madame Paulette LALOS et ses enfants jugeant que le texte pouvait laisser à penser que ce dernier consacrait tous son temps à son métier, nous demande de préciser qu'il su partager ce temps entre son travail et sa famille..

Xavier JACQUET

**MAIRIE DE LINGREVILLE** 6 place du marché - 50660 LINGREVILLE - Tél. 02 33 47 53 01 - [www.Lingreville.fr](http://www.Lingreville.fr)

**Directeur de la publication:** M. Xavier JACQUET

**Mise en page:** Nicolas EVARISTE - Studio Kawaa (Lingreville) - [www.kawaa-design.com](http://www.kawaa-design.com)

**Impression:** Imprimerie SERIAC (Gouffaleur) - [www.seriatic.com](http://www.seriatic.com)

# INAUGURATION DU GROUPE SCOLAIRE « FRANÇOIS HYPOLITE GARNIER »

Le dimanche 6 janvier 2013, à l'occasion de la présentation de ses vœux, monsieur le Maire invitait les habitants de Lingreville dans les nouveaux locaux de l'école. Bien que ces derniers soient en service depuis la rentrée scolaire de septembre 2012, ce fut pour un grand nombre de Lingremais l'occasion de découvrir de l'intérieur, la nouvelle école maternelle et la garderie périscolaire.



Le samedi 19 janvier 2013, malgré la neige et le verglas, ce fut au tour de Madame la Sous-Préfète, des représentants de l'Education Nationale, des élus du canton, des entreprises ayant participé à la construction et des parents d'élèves avec leurs enfants de venir inaugurer notre nouvelle école.

Les membres de la famille GARNIER avaient tenu à nous honorer de leur présence. En effet, cette inauguration allait nous offrir l'occasion de donner le nom de François Hypolite Garnier, un de leurs aïeux, originaire de Lingreville, à notre école.

Vous trouverez dans ce bulletin de larges extraits du discours de Monsieur le Maire, ainsi que l'intégrale de l'histoire des édifices Garnier que nous conta Madame Nathalie KORADY, arrière petite nièce des frères GARNIER.

L'architecte, Monsieur ALOUANE, félicita les entreprises qui ont réalisé un travail de qualité dans des délais réduits et remercia la commission travaux pour l'excellence du suivi du chantier.

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale confirma que Lingreville était maintenant dotée d'une école rurale de bon format répondant parfaitement aux critères garantissant l'avenir, à condition de conserver un nombre suffisant d'élèves.

Monsieur Eric DE LAFORCADE, Président de la Communauté de communes, insista sur l'opiniâtreté du Maire alors qu'il cherchait à obtenir le maximum d'aides financières.

Monsieur Olivier BECK représentant le Monsieur le Président du Conseil Général de la Manche rappela que si Lingreville et Annoville n'avaient pas eu la sagesse de fusionner leurs écoles primaires, ce projet n'aurait jamais vu le jour.

En conclusion Madame la Sous-Préfète confirma l'engagement financier de l'Etat qui permit cette belle réalisation.

Un vin d'honneur offert par la commune et servi à la cantine de l'école, conclut cette cérémonie.

X.J.

## Allocution de Monsieur le Maire

L'inauguration officielle de ce nouveau centre scolaire marque la clôture d'une étape majeure de notre vie communale. Le 14 octobre 2011, nous posons la 1ère pierre de ce bâtiment. Aujourd'hui, et depuis la rentrée de septembre 2012, il remplit ses fonctions d'accueil de deux classes maternelles et de centre d'accueil périscolaire.



Je souhaiterais rendre hommage à M. Claude LEVIVIER, ancien instituteur, malheureusement aujourd'hui disparu, responsable à l'époque de la commission jeunesse de la communauté de communes, qui s'est beaucoup investi dans la conception de ce site.

Madame FRACOWIACK a été nommée à d'autres fonctions, ce qui nous permet d'accueillir aujourd'hui Madame ROYER en sa qualité de Sous-Préfète de l'arrondissement de Coutances.

Monsieur COUSIN a été remplacé par Monsieur TRAVERS, député de la circonscription, excusé aujourd'hui.

Si j'évoque ainsi le destin de ces femmes et de ces hommes qui, pour des raisons bien différentes sont aujourd'hui représentés par leurs successeurs respectifs, c'est parce que je suis convaincu qu'il existe dans notre pays une valeur qui permet aux uns et aux autres de se rassembler, celle de la continuité républicaine.

Cette valeur qui permet à un bon projet de traverser les aléas de la vie, sans qu'il soit pour autant remis en cause, parce que l'un de ses acteurs n'est plus présent à un moment ou à un autre de sa conception ou de sa réalisation.

Monsieur ALOUANE, architecte, interviendra à ma suite pour évoquer le déroulement du chantier. Je tiens néanmoins d'ores et déjà à le remercier ainsi que toutes les entreprises et leurs salariés qui ont contribué à cette réalisation dans les délais impartis.



*Allocution de M. ALOUANE.*

Pour marquer l'évènement de cette journée, la municipalité a décidé de choisir un parrain pour ce groupe scolaire qui portera désormais le nom de François Hypolite Garnier, né à Lingreville en 1815. Il scinde la réunion des écoles qui, en d'autres temps, étaient géographiquement séparées et respectivement dénommées écoles des garçons, et écoles des filles.

D'aucun me diront : « Mais qui est donc cet homme dont l'école portera désormais le nom ? » Je laisserai le soin aux membres de sa famille, qui nous font l'honneur d'être présents, de répondre à cette question, au cours de l'évocation qu'ils feront du parcours professionnel de leur aïeul et des éditions Garnier.

Je pense pouvoir affirmer sans me tromper qu'entre l'éducation nationale et le monde de l'édition, particulièrement celui des éditions Garnier, l'objectif est identique, celui de l'apprentissage et du partage des connaissances et de la culture.

Cet apprentissage, qui fera d'un élève, parfois rétif au volume des enseignements qu'on lui demande d'engranger aujourd'hui, l'adulte, libre, en harmonie avec lui-même, capable de résoudre les difficultés que la vie lui réserve. Il pourra puiser dans ce socle qui va des premiers apprentissages, à l'école maternelle, en passant par les fondamentaux au primaire, et tout au long de sa vie, dans les livres, les dictionnaires et tout ce que l'édition peut mettre à sa disposition pour atteindre cet objectif.

Si le nom de François Hypolite Garnier ne vous évoque rien, celui figurant sur un petit livre rouge que tout collégien de mon époque a eu entre les mains, et qui pourrait bien être la cause de ma calvitie, devrait vous parler davantage. Je veux bien sûr parler de Bescherelle, dont le Nouveau Dictionnaire National fut publié chez les frères Garnier dès 1845.



*Mme la Sous-Préfète et Mme KORADY découvrent la plaque inaugurale.*

Au début de mon intervention, je parlais d'étape. En effet, ces nouveaux bâtiments, ce site renouvelé, plus fonctionnel qui a su préserver la qualité architecturale de l'entrée du bourg, en s'appuyant sur les conseils du C.A.U.E. ne reste qu'un des éléments d'un projet qui reste à mettre en place.

Nous sommes face à un défi. Hier, qui parlait d'école, entendait instituteur, institutrice, éducation nationale. Nous entendons aujourd'hui les termes de : Projet Educatif Territorial, accompagnement périscolaire, modification des rythmes scolaires.

Aussi, permettez-moi, puisque sont présents parmi nous, Madame la Sous-Préfète, Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale, Monsieur le Président de la Communauté de Communes, Madame et Messieurs les Maires de notre territoire, enseignants, personnel encadrant, parents d'élèves et leurs représentants, de pouvoir bénéficier des informations ou observations que vous jugerez utiles.



*M. le Directeur d'Académie avec les enfants de l'école, coupe le ruban tricolore.*

Je forme ainsi le vœu que tous ceux qui ont consenti de larges efforts en nous prêtant main forte pour la réussite de la partie immobilière de ce projet continuent de nous accompagner, pour que, dans un avenir qui se veut très proche, les bonnes orientations soient prises, et que ce projet trouve sa pleine dimension, celle de l'accompagnement éducatif de la jeunesse.

# Pourquoi avons-nous appelé notre école François Hypolite Garnier ?

Par Annie BABIN

Lorsque le conseil municipal a évoqué l'inauguration du groupe scolaire, qui réunit maintenant l'école maternelle et l'école primaire, ainsi que la cantine et la garderie sur le même site. Une évidence s'est imposée : lui donner un nom !

Le nom des 4 frères Garnier a été retenu à l'unanimité.



Nés à Lingreville, au début du 19<sup>e</sup> siècle, ils ont fondé à Paris une maison d'édition : livres d'auteurs, mais aussi manuels scolaires pour l'enseignement primaire et secondaire.

Ils étaient neuf enfants (quatre filles et cinq garçons) issus d'une famille modeste. Leur père (Jean-Baptiste 1777-1828) exerçait le métier de boucher sur les marchés.

L'un des fils, Jean-Baptiste (1820-1859) resta dans la ferme familiale. Il fut le seul des cinq garçons à avoir une descendance. Les quatre autres frères sont :

Pierre-Auguste (1807-1899)  
Auguste-Désiré (1812-1887)  
François-Hypolite (1815-1911)  
Baptiste-Louis (1822-1893)

Enfant, Auguste-Désiré attire l'attention du curé de Lingreville, étonné par sa vivacité d'esprit et son excellente mémoire. Il lui enseigne le latin et le grec et propose de le faire entrer en apprentissage chez Monsieur SAINT-JORRE, libraire à Paris et originaire de la Manche.

Auguste progresse rapidement et bientôt, c'est son frère Hipolyte qui vient le rejoindre à Paris pour débiter chez DELAROCHE, un autre libraire.

Les deux frères Garnier firent venir à Paris, pour y faire le même métier, un 3<sup>e</sup> frère qui, lui, débuta à la librairie étrangère de Truchy.

Auguste et Hypolite ouvrent en 1833 une librairie sous les arcades du Palais Royal. Leur frère Pierre les y rejoint bientôt.

Par la qualité de leur travail et le succès remporté, leur activité se développe et les locaux devenant trop petits, ils déménagent en 1852 pour la rue des Saints Pères (16<sup>e</sup>). Leur essor continue. Ils publient alors de nouveaux dic-

tionnaires, et les jeunes auteurs du moment : Balzac, Zola, G. Sand, Chateaubriand, G. Flaubert... qui deviendront de grands auteurs classiques.

A partir de 1863, ils publient des ouvrages scolaires destinés à l'enseignement primaire et secondaire. En même temps apparaissent des ouvrages sur les beaux-arts, l'histoire, la géographie.

1887 : c'est le décès d'Auguste, Ses frères continuent à faire évoluer la maison d'édition avec en 1896, l'apparition d'une nouvelle collection : « Les classiques Garnier ». Ouvrages, à la célèbre couverture jaune vif, qui furent vite connus dans le monde entier !

Au décès d'Hipolyte, en 1911, son petit-neveu Auguste-Pierre (1885-1966) reprend la maison d'édition. Auguste-Pierre Garnier est enterré à Quettreville-sur-Sienne.

En 1964, les éditions Garnier s'associent avec Flammarion pour lancer une collection de poche : « Garnier-Flammarion » qui met les auteurs classiques à la portée des moins fortunés. La littérature devient accessible à tous. Puis en 1966, les deux fils d'Auguste-Pierre lui succèdent : Jean Garnier (1914-2010) et Bernard Garnier (1927-2010).

Flammarion poursuit seul la collection G. Flammarion jusqu'en 1983 où « Les Presses de la Cité » achètent le fond Flammarion, et au cours des années suivantes interviennent les éditions Bordas et Dunot (1988).

Dix ans plus tard Infomédia et Bibliopolis rachètent la collection et se soucient de conserver la renommée de la collection Garnier.

En 2000 c'est la renaissance des éditions Garnier. Les éditions Garnier publient toujours en 2012, le programme des futures parutions est consultable sur internet.



Nous n'avons pas parlé du plus jeune des frères Garnier : Baptiste-Louis, qui parti, en 1844 à Rio-de-Janeiro crée une librairie qui devient célèbre au Brésil. Baptiste tint cependant une place importante au sein de la fratrie, puisqu'il participa activement au développement de la mai-

son d'édition. Pendant qu'à Paris ses frères publiaient des ouvrages en portugais et en espagnol, Baptiste-Louis, tenait une place importante sur le marché Sud-Américain, et a participé au développement de la langue française dans cette partie du monde.  
Il est décédé au Brésil en 1893.

### **Vous voulez en savoir plus ?**

#### **Généalogie**

Des documents de l'état civil mentionnent la présence de la famille Garnier très tôt, par la présence de Gilles Garnier seigneur du Val de L'Ingreville (écrit ainsi plusieurs fois dans le texte) né en 1610.

Père de 3 enfants :

Jean (1646-?) père de Richard (1665-?), lui même père de Jean (1692-1742) qui eut 3 enfants (Jean dcd en 1792, Michel dcd en 1793, Gabriel (1707-1797)).+

A partir de Gabriel, père de 3 enfants (Anne-Marie, et 2 fils: un né en 1767 et l'autre?) les prénoms de ces 2 fils ne sont pas mentionnés, sûrement illisibles sur les actes d'état civil. On sait seulement que l'un des deux est dcd « aux Amériques » et l'autre prénommé Jean, père de Jean-Baptiste cultivateur à Lingreville où il est né en juillet 1776.

Celui-ci est le père de :

Jean-Baptiste  
Pierre-Auguste  
Auguste-Désiré  
Hypolyte-François  
Baptiste-Louis  
... et également de 4 filles  
En fait c'est simple !!!!!

#### **Encore quelques informations (sources L. Ledanois)**

En 1911, le maire de Lingreville, reçut une lettre d'un notaire de Paris, l'informant qu'aux termes de son testament M. Hippolyte GARNIER (décédé à 96 ans) avait légué à la commune de Lingreville 60 obligations sur les chemins de fer de Madrid à Saragosse et 60 obligations du chemin de fer Lombard dont le revenu étant d'environ 1800F par an, serait distribué chaque année, le jour anniversaire de son décès, par le conseil municipal à des jeunes, mariés dans l'année, sans fortune aucune, et que le conseil trouvera les plus recommandables.

Un certain nombre de jeunes ont profité de cet avantage. Si vous avez entendu parler de grands-parents (ou arrière-grands-parents) qui ont bénéficié de ce leg, apportez votre témoignage à Lucien LEDANOIS, il en sera ravi.

## **L'HISTOIRE DES EDITIONS GARNIER exposé prononcé par Mme Nathalie KORADY**

Madame KORADY, arrière petite nièce des frères Garnier nous a livré quelques éléments de la formidable aventure des Editions Garnier. Voici le texte de son exposé.



La famille Garnier remercie chaleureusement Monsieur RAULT, maire de Lingreville, et son équipe, d'avoir pensé à donner à ce nouvel ensemble scolaire le nom de notre ancêtre François-Hypolite Garnier. Nous sommes honorés de la présence de Madame la Sous-Préfète et de Monsieur le Directeur Académique.

En effet, quelle bonne idée de rappeler à Lingreville qu'elle fut la ville natale de quatre enfants Garnier qui partirent à Paris apprendre le métier de libraire et créer une maison d'édition à Paris, et plus tard à Rio de Janeiro !

Les éditions Garnier frères naquirent ainsi au Palais Royal en 1837 et furent l'un des premiers libraires à disposer devant leur boutique un étalage permettant aux chalandes de

feuilleter les livres avant de les acheter. La maison d'édition s'étoffait progressivement de fonds littéraires, rachetés avec habileté par Auguste-Désiré et François-Hypolite Garnier.

Le succès vint de l'édition du Nouveau Dictionnaire National de Bescherelle en 1845, des œuvres complètes de Chateaubriand ainsi que de nombreux ouvrages de Sainte-Beuve. La maison d'édition innova dès 1848 en éditant des collections bon marché dont certains titres ont atteint des chiffres de tirage inédits à l'époque.

En 1858, les éditeurs furent condamnés à l'amende et à la prison pour avoir publié « La justice dans la Révolution et dans l'église » de Proudhon.

Installée rue des Saint-Pères en 1852, la maison Garnier se développa en éditant les grands écrivains du 18ème siècle et en rachetant notamment les collections de l'abbé Migne. A partir de 1863, les éditeurs se lancèrent dans la publication d'ouvrages scolaires destinés à l'enseignement primaire et secondaire. Ils entreprirent aussi l'édition d'ouvrages de vulgarisation concernant les sciences, les beaux-arts, les métiers, les exercices du corps et de l'esprit.

Mais ce qui fit leur succès fut de mettre à la portée de tous d'excellentes éditions des écrivains classiques. Les célèbres Classiques Garnier avec leur couverture jaune ont accompagné de nombreux étudiants et amateurs de lettres.

François-Hypolite mourut après ses huit frères et soeurs

en 1911 après avoir fait de son petit-neveu, Auguste-Pierre GARNIER, son héritier. Mon grand-père a développé la maison d'édition en enrichissant la collection des Classiques Garnier, et en créant les collections Prestige et Selecta, prisées par les amateurs éclairés. Il s'illustra également dans le livre pour enfant en éditant les albums de Benjamin Rabier dont le personnage de Gédéon a enchanté plusieurs générations d'enfants.

En 1966, Jean et Bernard GARNIER ont succédé à leur père et repris l'enseigne des Editions Garnier Frères qui poursuivit le développement des Classiques Garnier et créa d'autres collections comme Les Classiques populaires, Les Classiques de la politique et Les Classiques de l'énigme. Le fonds s'enrichit de nouveaux dictionnaires et d'ouvrages de littérature générale sur des sujets contemporains.

sous le label des éditions Dunod dans le groupe Bordas à partir de 1988.

En 1998, la marque Classiques Garnier fut rachetée par la société Classiques Garnier Multimédia, une filiale dédiée d'Infomedia.



*Denise et Françoise Garnier.*



*Les membres de la famille Garnier devant l'exposition.*

Le partenariat avec Flammarion donna naissance à la célèbre collection GF dont les titres sont publiés encore aujourd'hui.

L'arrivée de la concurrence, et notamment du livre de poche bien meilleur marché, eut raison de l'équilibre économique de la maison d'édition qui déposa le bilan en 1982. Ses collections furent vendues en 1983 aux Presses de la Cité et vécurent une seconde vie.

Les Classiques Garnier ont continué à attirer les étudiants de classes préparatoires et de premier cycle universitaire

Les Classiques Garnier sont édités depuis 2008 par les Éditions Champion Électronique. Sous la direction éditoriale de Claude Blum, Classiques Garnier est devenue une maison d'édition spécialisée en littérature et en sciences humaines, qui publie sur trois supports : grand format, format électronique et poche.

Les deux premiers titres parus dans les nouveaux Classiques Garnier/Poche, Œuvres poétiques de Théophile de Viau, et le Dictionnaire philosophique de Voltaire, ont été mis au programme des Agrégations de Lettres pour l'année 2008-2009.

Dans le même temps une co-édition des Classiques Garnier avec le journal Le Monde a permis de diffuser auprès du grand public, entre septembre 2008 et février 2009, l'intégrale de La Comédie Humaine de Balzac présentée et annotée par les meilleurs spécialistes.

François-Hypolite GARNIER est aujourd'hui honoré pour ses qualités de donateurs envers de jeunes mariés de Lingreville. Son œuvre éditoriale est encore vivante, et nous sommes fiers que vous ayez choisi sa personnalité pour baptiser la belle école primaire où nous nous trouvons rassemblés aujourd'hui.

## Remerciements



Nous voudrions plus particulièrement remercier les membres de la famille Garnier qui ont assisté à l'inauguration de l'école et en particulier Denise et Françoise GARNIER qui demeurent à Quettreville-sur-Sienne et qui nous ont aidés à l'écriture de l'histoire des frères Garnier et à la réalisation de l'exposition visible dans la vitrine de M. et Mme LENOIR.

Merci également à Mme Nathalie KORADY pour son exposé sur les éditions Garnier.

# LINGREVILLE D'ANTAN

## LEGS GARNIER

Lucien LEDANOIS – 20 janvier 2013

Au repas des Anciens de Lingreville, en 1998, pour distraire les convives, je leur ai dit raconté cette histoire :

Vous avez sans doute appris comme moi que, pour faciliter le travail de nos facteurs, nous serons bientôt comme les Parisiens : nous aurons des rues et des numéros à nos maisons. Que cela vous fasse plaisir ou que cela vous chagrine... ce n'est pas le moment d'en discuter.

Mais j'ai vu qu'une rue allait être nommée : rue Hypolite Garnier. c'est un nom qui dit peut-être quelque chose aux anciens Lingremais, mais sans doute pas au plus jeunes, ni aux nouveaux habitants. C'est pourquoi j'ai pensé qu'il serait bon que vous soyez informés.

Hippolyte Garnier est né à Lingreville, en 1815. Avec son frère Auguste, il quitta Lingreville tout jeune pour se lancer dans la Librairie, à Paris, où ils fondèrent la célèbre maison d'édition toujours existante : la Librairie Garnier.

Voici qu'en 1911, le maire de Lingreville reçut une lettre d'un notaire de Paris l'informant qu'aux termes de son testament, M. Garnier, décédé à Paris le 13 juillet 1911 (il avait donc 96 ans) avait légué à la commune de Lingreville, 60 obligations sur les chemins de fer de Madrid à Saragosse et 60 obligations du chemin de fer Lombard dont le revenu étant d'environ 1800 F. par an, serait distribué chaque année, le jour anniversaire de son décès, par le Conseil Municipal à des jeunes des deux sexes, mariés dans l'année, sans fortune aucune, que le Conseil trouvera les plus recommandables sous tous les rapports et de préférence à des jeunes filles.

Un certain nombre de jeunes ont profité de cet avantage. Mais pour apprécier la bonne conduite des éventuels bénéficiaires, il fut décidé que la somme à laquelle ils pouvaient prétendre, ne leur serait attribuée que dans la deuxième année qui suivrait leur mariage.

Et pour bien montrer que l'affaire était sérieuse, voilà que quelqu'un que je ne nommerai pas (C...H...) avait demandé à bénéficier de la répartition du legs. Sa demande ne fut pas acceptée pour la raison que vous devinez. Mais lui, plus malin que le Conseil, alla trouver son médecin qui lui délivra un certificat médical précisant que l'enfant était né avant terme (d'un mois) et par conséquent, avait été conçu postérieurement à la date du mariage. Le bénéfice du legs lui fut donc accordé.

*Je ne sais pas jusqu'à quelle époque il y eut des personnes à bénéficier de ce legs. Les dévaluations successives n'ont pas arrangé les choses. Si certains qui sont ici en ont bénéficié je serais heureux qu'ils se fassent connaître (voir plus loin).*

Voici un peu plus d'informations :

C'est aux termes d'une délibération du 29 octobre 1911

que le Maire a donné lecture à ses conseillers :

1. D'une lettre de M. Lefebvre, notaire à Paris, du 28 juillet, par laquelle il l'informe que ce même jour, il lui envoie, en ce qui concerne le legs fait à la commune de Lingreville par M. Garnier, libraire-éditeur à Paris, rue de Lille, n° 1, où il est décédé le 13 juillet 1911, un extrait de son testament.

2. de l'extrait dudit testament dont il s'agit relatif à la libéralité, ledit extrait ainsi conçu :

*" Je donne et lègue à la Commune de Lingreville, Manche, lieu de ma naissance et celle de mon frère Auguste Désiré, de son vivant mon associé, 60 obligations du chemin de fer de Madrid à Saragosse, 3e hypothèque, remboursables à 500 f, 60 obligations du chemin de fer Lombard, 3e hypothèque, remboursables à 500 f.*

*J'entends que le montant des remboursements qui pourraient avoir lieu desdites obligations soient remplacé au fure et à mesure qu'elles auront lieu en obligations de même nature, que le revenu qui est d'environ 1.800f. soit distribué en entier le jour anniversaire de mon décès par les soins du Conseil Municipal chaque année à des jeunes gens des 2 sexes mariés dans l'année, sans fortune aucune que le Conseil Municipal trouvera les plus recommandables sous tous les rapports et de préférence a des jenes filles, à leur défaut, tout ou partie du revenu pourra également être employé chaque année à soulager des personnes pauvres ou dans le besoin ".*

Le Conseil décide à l'unanimité des membres présents d'accepter le legs fait à la commune par M. François Hypolite Garnier et donne tous pouvoirs au Maire à cet effet.

Et dans une délibération du 7/07/1912, après rappel du testament de M. Garnier, il est donné :

- Lecture de la lettre du Préfet du 5/07/1912 faisant connaître que " les termes du testament paraissent laisser à cet égard une grande liberté d'appréciation au Conseil Municipal de Lingreville qui a qualité pour opérer la répartition."

- et d'une lettre de Me Leclerc, notaire à Quettreville, réclamant 50 f. d'honoraires pour être resté dépositaire de valeurs provenant du legs sus-désigné jusqu'au 22/04/1912.

Le Conseil a décidé :

1.- d'accorder à Me Leclerc les 50 f. qu'il réclame à condition que cette somme soit prélevée sur les revenus du legs, ne pouvant admettre que ce legs occasionne des charges à la commune.

2.- de prélever cette année une somme de 300 f. sur le revenu du legs pour faire le 13 juillet prochain une distribution de pain et de graisse aux pauvres de la commune

ainsi qu'aux personnes qui, sans être dans une indigence absolue, sont quand même dans le besoin.

3.- d'admettre seulement au partage de la somme restant à distribuer ceux des postulants qui :

1. seront sans fortune aucune ;
2. seront recommandables sous tous les rapports ;
3. auront pour les jeunes gens et jeunes filles nés hors la commune, cinq ans de résidence au moins à Lingreville ;
4. n'auront pas - pour les jeunes gens et jeunes filles nés dans la commune - quitté Lingreville depuis plus de 5 ans à moins qu'au moment où ils contractent mariage, ils soient encore mineurs et aient toujours conservé dans la commune leur domicile légal ;

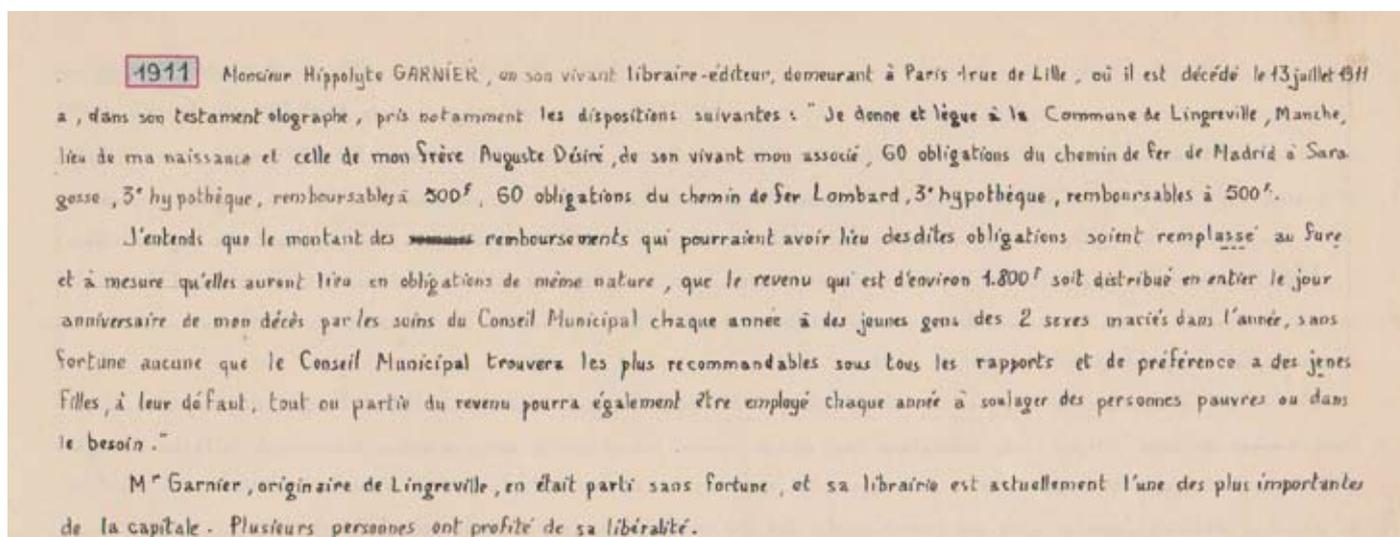
5. auront enfin adressé une demande à M. le Maire de Lingreville.

Les conditions ci-dessus établies, le Conseil, après examen des demandes et de la situation des postulants a décidé que :

Legallais Gustave, Legallais Alphonsine épouse Legallais Henri et Leconte Joséphine, future épouse de Charles Crépinel, auront chacun une part égale de la somme restant à répartir, soit 300 f. environ.

p. 262. 5/10/1913. Le montant des allocations pour assistance aux femmes en couches sera prélevé sur les revenus du legs.

*Apparemment, les bénéficiaires du legs semblent avoir été accordés pour la dernière fois en 1975 (à vérifier).*



## BLASON OU LOGO ?

Depuis quelques mois est apparu en tête des documents municipaux, pour les uns un blason pour les autres un logo. Une seule certitude cette armoirie avait été retrouvée sur un document retraçant la généalogie des maires de Lingreville. D'où venait-il ? Quelle était son origine ? Après de longues et infructueuses recherches je m'adressais à notre historien, à qui je montrais notre découverte. Et là, surprise, Lucien Ledanois, rouge de confusion, m'avoua l'avoir composé pour embellir le tableau des maires. Adieu donc le blason d'un noble chevalier Lingremais et vive notre nouveau logo.

Merci Lucien d'avoir offert à Lingreville un si noble étendard.

Que représente se logo ? A vous de chercher et de nous faire des propositions. Nous pourrons alors confronter vos propositions à celle de l'auteur, à qui j'ai demandé la description du logo pour un prochain bulletin.



X.J.

# BIOPOUSSES : UNE INAUGURATION ET UNE PORTE OUVERTE RÉUSSIES

Dans notre précédent bulletin consacré au maraîchage nous vous avons présenté BIOPOUSSES.

La presse a également publié plusieurs articles annonçant la mise en place sur les communes de LINGREVILLE et d'ANNOVILLE d'un espace test, sorte de pépinière d'entreprises de maraîchage biologique destinée à accueillir des jeunes ayant un projet d'installation en maraîchage biologique mais souhaitant conforter leurs projets par un complément de formation pratique de trois ans maximum.



Le samedi 20 octobre à 11h, une cinquantaine d'élus de notre canton, de responsables du monde agricole, de maraîchers du bassin de Lingreville, de gestionnaires et de cuisiniers des cantines des collèges et lycées de la région, ainsi que les membres et amis de l'association BIOPOUSSES, se sont retrouvés autour de Madame la Sous-Préfète de Coutances et de François DUFOUR Vice Président du Conseil Régional en charge de l'agriculture, pour inaugurer le site de Lingreville implanté depuis bientôt un an au village Goron.

Pour accueillir les visiteurs, la grande serre chapelle située au cœur de l'exploitation avait été aménagée à la fois en salle d'exposition, en restaurant, et en salle de conférence.



Ce fut pour notre président, Philippe DESHAYES, l'occasion de présenter BIOPOUSSES, ses objectifs, son fonctionnement, et les trois premiers porteurs de projet aussi appelés les « couvés ». Ensuite ce fut le temps des dis-

cours où unanimement les élus ont applaudi à la création de ce nouveau concept qui répond à de multiples enjeux tels que le maintien de l'activité maraîchère sur notre bassin de production, l'introduction des légumes bio et locaux dans la restauration collective, l'existence d'un laboratoire d'innovation en matière de maraîchage bio et de filière de proximité.

Après les discours, les invités se sont retrouvés autour d'un buffet « Bio » concocté par notre restaurateur et formateur en cuisine BIO et ainsi redécouvrir des saveurs, parfois depuis bien longtemps oubliées.

La municipalité de Lingreville ayant souhaité prolonger l'inauguration par une « porte ouverte » pour le grand public, dès 14 h, les visiteurs curieux de découvrir le fruit du travail de nos couvés, affluèrent. Venant parfois de loin, ils purent visiter le site, découvrir le fonctionnement de BIOPOUSSES, les cultures et le matériel présentés par les couvés et leur formateur.

Les ateliers-débats ont connu un franc succès. Laurent BEAUVAIS, Président du Conseil Régional, nous a fait l'honneur de sa présence. Il ne manqua pas l'occasion de redire que BIOPOUSSES, déjà lauréat de la fondation MACIF et d'INOVABIO, répondait aux exigences du Grenelle de l'environnement et au développement futur de notre zone maraîchère.



Tous ont pu constater que BIOPOUSSES était devenu une réalité au service de notre territoire.

Depuis septembre les trois premiers couvés exploitent les 5 ha mis à la disposition de BIOPOUSSES. Ils seront bientôt rejoints par deux autres porteurs d'un projet d'installation sur le bassin de Lingreville

Xavier Jacquet,  
Vice-Président de BIOPOUSSES

## Contact et renseignements

BIOPOUSSES

Tél. 02 33 76 80 50

Email : [biopousses@gmail.com](mailto:biopousses@gmail.com)

Site : <http://biopousses.over-blog.com>

# CARREFOUR DU FROT

## INTERSECTION DES R.D 20 ET R.D 220

Par Denis MARTIN et Michel FAUVEL

Nous en parlons depuis longtemps, maintenant c'est fait.

Effectivement l'aménagement de cette intersection entre la RD.20, voie distribuant le littoral de Montmartin-sur-mer à Bréhal, et la RD.220 reliant notre bourg à la plage, devenait urgent pour ralentir les véhicules et sécuriser le passage des piétons, vu l'accroissement de la circulation notamment en période estivale.

Les premières interrogations sur ce carrefour se sont faites à l'époque où les transports MALHERBE et la menuiserie PAPEGHIN étaient en activité ce qui générait un important trafic de poids-lourds. Mrs MALHERBE et PAPEGHIN qui furent respectivement maires de notre commune ont pensé qu'il faudrait améliorer cette intersection. Un pas supplémentaire fut fait en 1995 à l'occasion des opérations de remembrement puisqu'il fut possible, non sans mal, de réserver des emprises pour l'aménagement du carrefour sans penser à un giratoire à l'époque.



En juillet 1998, sous la mandature de M. Victor COUROIS maire, les élus ont demandé au président du Conseil Général d'étudier la possibilité de créer un rond-point au lieu-dit le FROT compte-tenu de l'importance de la circulation, notamment en période estivale, générant de nombreux accrochages et surtout un accident mortel survenu le 1er juillet 1998.

Suite à cette demande, le Conseil Général propose de réaliser un diagnostic de sécurité sur le carrefour des RD.20 et 220 et entreprend courant 1998 un aménagement sommaire qui ne satisfait pas plus les élus que la population et oblige le maire à demander par courrier en décembre 1998 une explication, du fait du manque de concertation entre les parties prenantes.

En 1999, le Département transmet à la municipalité le résultat de son diagnostic qui laisse à penser que le trafic n'est pas si intense et que des acquisitions foncières réduites seront faites pour permettre l'exécution de talutages pouvant améliorer la visibilité de l'intersection des deux départementales et de plus, faire un « toilettage » des pré enseignes et publicités qui nuiraient à la « lisibilité » du carrefour .

En septembre 2007, le maire M. COUROIS, transmet un nouveau courrier au Conseil Général lui demandant que les travaux de réalisation d'un giratoire soient programmés dans le cadre pluriannuel d'amélioration des axes économiques en rappelant que les emprises nécessaires à l'exécution de cet ouvrage avaient été prévues lors des opérations connexes au remembrement de 1995

Le Conseil Général dans sa réponse, signale que dans le dossier de DUP (déclaration d'utilité publique) Coutances/Bréhal, il sera établi un avant-projet du carrefour pour permettre la mise en place d'un financement et la réalisation des travaux dans les meilleurs délais !!!!!!! Sans suite.

En 2010, La nouvelle municipalité sous l'égide de Jean Benoît RAULT nouveau maire, décide de solliciter une programmation urgente et prioritaire du giratoire prévu depuis de nombreuses années auprès de M. le Président du Conseil Général rappelant la dangerosité de ce carrefour et l'augmentation du trafic en période estivale.

Le 19 novembre 2010, la commission permanente du Conseil Général approuve les dispositions techniques et financières de l'avant-projet relatif à l'aménagement d'un carrefour giratoire entre la RD.20 et la RD.220. en indiquant la nécessité de nouvelles acquisitions foncières.

Courant 2011 un nouvel accident mortel fut à déplorer au carrefour du FROT obligeant les élus à faire de nombreuses relances auprès du Conseil Général pour obtenir une date de démarrage des travaux.

Enfin après accord sur les nouvelles acquisitions foncières, le démarrage des travaux fut programmé pour le 5 novembre pour se terminer le 14 décembre 2012.

Les travaux, pour lesquels le Conseil Général était maître d'ouvrage, sont maintenant terminés ; l'aménagement du terre-plein central, restant à la charge de la commune, sera réalisé courant 2013.



# LES RÉALISATIONS EN COURS

Par Denis MARTIN et Michel FAUVEL

## Centre de soins

En 2008, le conseil municipal décide de préempter l'acquisition de l'ancienne école privée, avec le projet de l'aménager en centre de soins.



la maîtrise d'œuvre et consultation d'architectes et maîtres d'œuvre. En décembre 2012, le choix de l'architecte est validé par le conseil municipal.

Ce projet prévoit l'aménagement au rez-de-chaussée de deux cabinets permettant la mise à disposition d'un local pour les infirmières et la podologue, avec salle d'attente, sanitaires et un espace complémentaire non affecté.

A l'étage du bâtiment, sera aménagé un logement de 3 pièces indépendant.

L'accès du centre de soins se fera depuis la rue des écoles, et un parking privatif sera réalisé dans la cour Nord de l'ensemble.

La mise à disposition des locaux est programmée pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 2013.

Les modalités d'exécution se concrétisent courant 2012 avec le lancement d'un avis public à la concurrence pour

## Aménagement d'une Aire de Jeux pour enfants

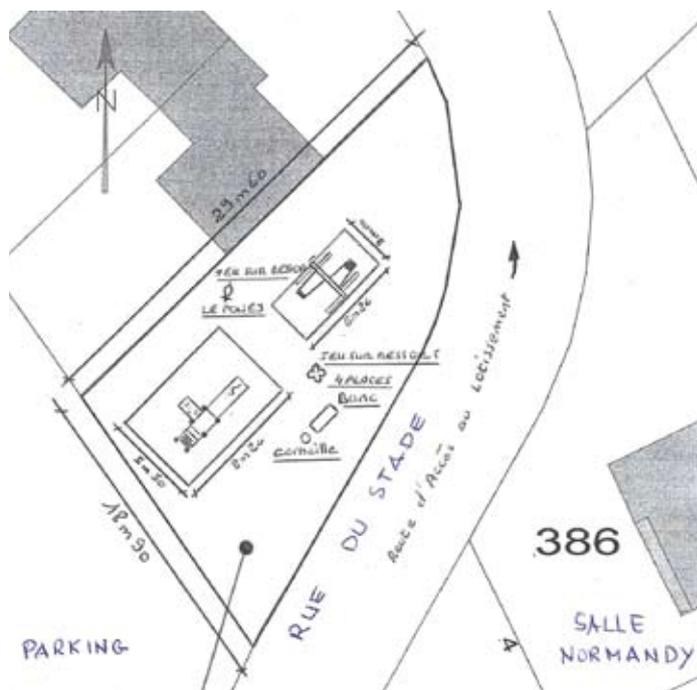
Nous avons souhaité créer pour nos plus jeunes enfants de 2 à 6 ans un espace ludique, rassurant pour les parents et les assistantes maternelles, comme il en existe sur d'autres communes.

L'emplacement choisi pour cet aménagement se situera sur un terrain communal Rue du Stade à l'entrée du lotissement du même nom. L'avantage du projet est qu'il est proche du groupe scolaire, d'un parking et de la salle Normandy.



Cet ensemble sera constitué d'une maisonnette sur pilotis avec toboggan en inox, mur d'escalade et filet incliné, une balançoire, un jeu à ressort une place et un à quatre places, un banc, le tout avec pour protection une clôture sécurisante.

La mise à disposition est prévue au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2013 en souhaitant que cet aménagement soit respecté par tous.



# LES ASSOCIATIONS DE LINGREVILLE

Propos recueillis par Claudine Bonhomme et Michel Fauvel

Dans un monde où l'individualisme est de plus en plus la règle, les associations jouent un rôle essentiel dans l'art de vivre ensemble. Notre commune a la chance d'avoir un tissu associatif dynamique et il est du devoir de la municipalité de les aider quand cela est nécessaire. Cette aide n'est pas obligatoirement financière mais peut également être matérielle. Aussi au moment où les Ateliers Créatifs de Lingreville (ACL) ont pris possession de leur nouveau local dans l'ancienne école maternelle et alors que le conseil municipal étudie la possibilité de transformer une partie de ce bâtiment en maison des associations, nous avons souhaité donner la parole aux associations agissant sur notre commune et jeter un regard sur l'histoire des plus anciennes d'entre elles.

X.J.

## L'UNION CORDIALE DES ANCIENS COMBATTANTS LINGREVILLAIS

A ma connaissance, la plus ancienne des associations de Lingreville est « L'UNION CORDIALE DES ANCIENS COMBATTANTS LINGREVILLAIS » créée en 1921 dont les statuts furent remis en cause par une partie des membres de l'association aux termes d'une Assemblée Générale en date du 23 décembre 1928.

Il en est résulté une scission.

De nouveaux statuts adoptés par les dissidents aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 6 janvier 1929 furent déposés à la Sous-Préfecture de Coutances le 31 janvier suivant (1929).



Le but de ces associations était de perpétuer entre les Anciens Combattants de la Grande Guerre les liens de fraternité et de camaraderie qui les unissaient au front et de grouper les sociétaires pour honorer la mémoire des morts.

Mais par cette division, elle était loin la bonne harmonie qui existait notamment lors de l'inauguration du Monument aux Morts, le 1er octobre 1922, inauguré, nous dit-on « dans le plus parfait accord de la Municipalité, du Clergé, des Anciens Combattants et de la population ».

C'est surtout à l'occasion des célébrations commémoratives de l'Armistice du 11 novembre 1918 que se manifestaient ces rivalités.

Mise en sommeil pendant la guerre de 1939-1945, l'Association reprit ses activités en 1947 mais c'est seulement

à l'occasion de la célébration du 30e anniversaire de l'Armistice - le 11 novembre 1948 - que, sous la présidence de Paul Germanicus, tous les Anciens Combattants, sans distinction, s'unirent pour participer tant à l'office religieux célébré à la mémoire des morts de la guerre de 1914-1918, de ceux de 1939-1945 et des victimes civiles de la Libération qu'à la célébration au Monument aux Morts.

Depuis la scission, il y avait pour les uns, célébration religieuse, le matin, avec procession au Monument aux Morts et au cimetière. Pour les autres, l'après-midi, défilé de la mairie au Monument aux Morts et au cimetière. Les enfants défilaient en fonction de l'opinion de leurs parents. C'était Clochemerle à Lingreville !

Lors de l'Assemblée Générale du 12 septembre 1965, en raison du désintérêt des membres de l'Association, les deux seuls membres présents (le vice-président et le secrétaire) décidèrent d'envisager la dissolution de l'association pour la fin de l'année en cours. Un banquet gratuit offert à tous les sociétaires réunit six convives, six s'étant excusés et cinq n'ayant pas répondu à l'invitation.

Lucien LEDANOIS

### Le bureau :

Président : Gilbert GOUET

Secrétaire : Dany FERRY

Trésorière : Bernadette LEROUILLY

### Contact

Gilbert GOUET

Tél : 02 33 45 06 89

## LES CHASSEURS

La société de chasse fût créée en 1955 par M. Georges LIOT cultivateur au village du Mesnil à Lingreville.

Les présidents successifs élus :

- M. Georges LIOT
- M. Armand PAPEGHIN
- M. André FRÉMIN
- M. Georges VOISIN
- M. Bernard DARIUS

Nous organisons des battues annuelles pour les nuisibles. Nous comptons une cinquantaine de membres actifs.

M. Pierre VALETTE est piégeur agréé pour la société de chasse et la commune.

Un soirée repas est organisée le samedi 13 avril 2013.



#### Bureau :

- Président- Secrétaire : Bernard DARIUS
- Vice-Président : Pierre VALETTE
- Trésorier : Francis COUENNE
- Membres : Messieurs philippe ROUAULT, Jean Marc FRÉMIN, Claude GIROD, Michel PILLON.
- Membre Suppléant : Monsieur Daniel GEFFROY

#### Contact

Bernard DARIUS  
Tél : 02 33 50 23 48

### Le « FOYER CHRETIEN » 1932 - 1944 et « LA LINGREMAISE »

Le dimanche 18 septembre 1932 a eu lieu l'assemblée constitutive d'une société d'éducation populaire ayant pour objet de travailler par les conférences, le cinéma, le théâtre, les sports, la musique, à l'éducation intellectuelle, morale, religieuse et patriotique de ses membres et de la jeunesse des deux sexes à Lingreville. Elle prit le nom de « LE FOYER CHRETIEN ». L'association avait son siège à l'école libre de filles de Lingreville.

Le Président était Archange FREMIN, propriétaire à Lingreville et président de la société civile « La Lingremaise ».

Le Vice-Président : Alexandre SICARD, chef de la fanfare St Martin, de Lingreville.

Le Secrétaire-Trésorier : M. l'abbé JOUANNE, curé de Lingreville.

Membres du Conseil d'Administration : Melle Marie GAZENGEL, directrice de l'école libre de Lingreville.

L'association fut déclarée à la Sous-Préfecture de Coutances le 24 septembre 1932 et publiée au Journal Officiel dans le numéro du 14 octobre 1932.

Pendant plusieurs années les kermesses, le cinéma, le théâtre, la musique... furent les principales activités exercées par l'association.

C'est seulement en 1941 que, stimulés par une demande reçue d'un organisme départemental, les responsables se posèrent cette question : « Ne serait-il pas bon, par exemple, d'organiser une équipe de foot-ball ? » Le Conseil décida de convoquer tous les jeunes gens désireux de pratiquer ce sport. A cette réunion, le dimanche 23 novembre, les membres de l'association et plusieurs jeunes - au total 25 présents - décidèrent d'organiser cette activité. Deux équipes furent alors constituées avec, pour capitaines Léon Guérin et Louis Mahé.

M. SICARD fit savoir que M. Georges MAHÉ voulait bien mettre gratuitement l'un de ses champs à la disposition des joueurs.

Pour le plaisir des anciens de Lingreville, voici une liste des joueurs à cette époque :

Perchois (Leperchois), F. Leconte, J. Delahaye, M. Poulain, Léon Guérin, L. Mahé, E. Lenoir, L. Leblanc, Aubert Mahé, Gustave Leblanc, Fernand (Hébert ?), Georges Liot, Michel Hue, F. Leconte, G. Talvat, Leconte dit Chanteux, Pappuin (Papeghin), L. Boudier, Leloup, M. Poullain, Darius Rosselin, Michel Leconte, Lucien Leconte, Mauviel, G. Leblanc, Salvi, Clément, R. Frémin, Bouchard  
Ce fut le point de départ d'une activité sportive à Lingreville qui, après des périodes de sommeil, a connu ses heures de gloire.

Lucien LEDANOIS

*Sources : Archives familiales, Archives communales - Mairie de Lingreville, Archives paroissiales - au presbytère de Lingreville avant sa désaffectation*

#### LA LINGREMAISE

« LA LINGREMAISE » était à l'origine une Société Civile Immobilière constituée aux termes d'un acte reçu par Me LEMOGNE, notaire à Quettreville-sur-Sienne, le 1er juin 1927. Elle a été transformée en association régie par la loi du 1er juillet 1901 en vertu d'une Assemblée Générale Extraordinaire de la dite S.C.I. en date du 15 mars 1974 et ce, conformément aux dispositions de la loi du 8 juillet 1969 permettant cette transformation.



*1er trimestre 1953 : les acteurs qui ont interprété "Un Bulldozer ... mon curé !"*

Elle a été déclarée à la Sous-Préfecture de Coutances le 25 juin 1974 et publiée au Journal Officiel de la République Française dans le n° 160 des 8 et 9 juillet 1974.

Elle est propriétaire de la salle « Normandy », du terrain et de la construction annexe.

Pour en assurer l'entretien, « la Lingremaise » organise chaque année la kermesse paroissiale - la « fête des Coques d'Or » - dont une partie des bénéfices lui revient.

Une partie de ses membres sont aussi intégrés dans la troupe théâtrale des « Joyeux Farfelus ».



*Théâtre à Lingreville : "la fille du sonneur de cloches".*

La salle « Normandy », rénovée dernièrement, rend service à tous ceux qui souhaitent l'utiliser pour des repas ou autres activités. Tous apprécient son aménagement.

### Contact

- Président : Georges LECONTE - 02 33 47 61 22

- Secrétaire : Pascal HEURTAUX - 02 33 47 58 21

## ASSOCIATION DES AMIS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE ANNOVILLE-LINGREVILLE

Aux termes d'un acte sous signatures privées en date du 15 avril 1931, il a été formé entre les anciens élèves et les amis des écoles laïques de Lingreville une Association ayant pris le nom de « Société des Amis des Ecoles Laïques de Lingreville » dont le but était de donner un appui moral aux écoles laïques et d'en encourager la fréquentation ; de continuer l'œuvre de l'école par tous les moyens à sa disposition : conférences, réunions, soirées récréatives, fêtes scolaires, etc. ; de distribuer des récompenses aux élèves les plus méritants : livres de prix ou livrets de caisse d'épargne ; de secourir les élèves nécessiteux et de créer une bibliothèque, le tout dans les limites des ressources de l'association.



*La troupe du théâtre de l'école laïque.*

La salle communale - dite alors « Salle Jules Ferry » - construite en 1931 aux frais des contribuables fut grevée d'une affectation spéciale pour le service scolaire et péris-

colaire des écoles laïques de la commune et notamment mise à la disposition de l'association pour tous ses besoins.



Les manifestations organisées par l'APE financent les différentes sorties pédagogiques (panier réveillon, le loto, grilles pour pâques, torchons avec dessins réalisés par chaque enfant qui seront à vendre, le barbecue de fin d'année scolaire, la randonnée des 2 havres qui aura lieu le 8 septembre 2013).

L'association est ouverte à tous et n'hésitez pas à les contacter pour les rejoindre. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour organiser au mieux les différentes manifestations de l'année scolaire !

Membres du bureau :

Président :	Fabien GESLOT
Vice Présidente :	Elisabeth BERUEL
Trésorière :	Laurence MARGUERITE
Secrétaire :	Elodie DELIGEON
Secrétaire adjointe :	Murielle MARTINE

### Contact

Tél : 06 15 97 40 44

## LA PETANQUE

### Historique du club ABCM

C'est en 1962 que le club de palet à Montmartin Sur Mer s'est créé sous l'appellation « le palet Montmartinais »

Le 12 Aout 1993 : Le Président M. Francis MACÉ a créé l'amicale bouliste, palet et jeu provençal sous l'appellation Amicale Bouliste de la Communauté Montmartinaise.

Le 11 décembre 1998 : Nouveau président, M. Patrick EGRET. Arrêt du jeu de palet, boule et jeu provençal uniquement.

Le club fût transféré à Lingreville avec la création d'un terrain de pétanque de 4000 m2 grâce à monsieur le maire de l'époque M. Victor COUROIS en collaboration avec la Communauté de Communes de Montmartin sur Mer.

Le 4 décembre 2011 : Election d'un nouveau Président M. Fabien QUESNEL, 4 rue du frot 50660 Lingreville.

Actuellement, le club compte 70 licenciés. Boule et jeu provençal.

2012 : L'année historique 50 ans du club.



### Quelques dates à retenir :

#### Concours officiels :

- Samedi 6 avril 2013: championnat triplette provençal
- Dimanche 7 avril 2013 : suite du championnat et un concours l'après midi. Doublette pétanque (début des jeux 14 h). Ce concours sera qualificatif pour le championnat de France
- Samedi 27 avril 2013 : Sélection doublette provençal : 16 équipes qualifiées pour le championnat de la Manche.
- Samedi 18 mai 2013 : triplette mixte pétanque.
- Dimanche 9 juin 2013 : triplette sénior et doublette féminine.
- Samedi 3 août 2013 : doublette pétanque.
- Dimanche 29 septembre 2013 : championnat de la Manche triplette mixte, début des jeux 9 H.

#### Concours ouverts à tous :

Tous les lundis après-midis en juillet et août, doublette ouvert à tous, licenciés et non licenciés.

Les dates des autres concours (également ouverts à tous) restent à définir. Elles seront communiquées dans les journaux et par des affiches.



### Contact

Fabien QUESNEL

Tél : 06 46 70 96 58

Email : [quesnefabien@gmail.com](mailto:quesnefabien@gmail.com)

## LMH SPORTS

Histoire et anecdotes du football sur la partie littorale de notre canton.

C'est le 7 décembre 1929 qu'est déclarée en Sous-Préfecture la première association destinée à la pratique du football. Elle paraîtra au journal officiel du 12 décembre 1929.

Cette association porte le nom de société sportive d'Hauteville-sur-mer. Son président est M. Hubert de Barbe, entrepreneur à Hauteville, le siège social est sis à son domicile.



Equipe 1B LMH

Le 2 novembre 1930, en assemblée générale, cette association change de nom et devient l'Association Sportive Montmartinaise. Le président est M. Daniel Maucorps. Son siège social change et se trouve désormais au café Bottin à Montmartin.

Après quelques années de silence, l'association repart en janvier 1942, malgré des statuts difficiles à déposer et qui ne seront agréés que le 28 décembre 1942. L'association est affiliée aux fédérations de football, basket ball, volley ball et natation, l'adhésion à la fédé d'athlétisme étant obligatoire.

Sont présents à la réunion générale du 9 août 1942 : Docteur Pigaux, président d'honneur, Mrs Menard, président, Rollin, vice-président, Maurice Hebert, secrétaire, Louis Pinchard, trésorier, Pierre Delos, Georges Peugeot, Maucorps, Marion, Le Provost, Rivoiret, Gaillardon, Cauvin, Robillard, Guilbert, Fontaine, Lelouey, Demortreux, Nonorgue, Thiphaine, Stoeffler...

C'est au cours de cette réunion qu'il sera évoqué pour la 1ère fois la création d'un stade, ou plutôt la réquisition d'un terrain mitoyen de l'école des filles et mis à disposition de la société.

Septembre 1944 : l'ASM compte 94 membres honoraires, 73 membres actifs dont 47 moins de 20 ans. Lucien Rollin est président, Henri Desmortreux vice-président, Louis Pinchard secrétaire, Fernand Rame trésorier. Sont membres : André Potier, René Marion, Georges Peugeot, Ernest Robillard, Daniel Maucorps, Pierre Delos, Pierre Rivoiret, Marcel Reuste, et Georgette Rollin.

Octobre 1945, le terrain n'est toujours pas acquis et l'association envisage de monter un abri à ses frais. Avril 1946 : de nouveaux statuts doivent être déposés, les précédents rédigés sous Vichy n'étant plus valables.

Se succèdent comme présidents de l'ASM : Docteur Plaid en 47, Albert Andrin en 50, Maurice Lelièvre en 53.

1949 : Marcel Busnel signe sa première licence à Lingreville avec Léon Mottin.

1955/56 : l'équipe de l'USL termine 1ère de 3ème division. Par manque d'effectifs, elle ne peut disputer les barrages et cède à quelques années de sommeil.

1960/61 : L'USL renaît sous l'impulsion de Marcel Busnel, Armand Papeghin et Louis Leloup.

Cette année là, cette équipe remportera le championnat de 3ème div. et le championnat de la Manche avec Serge Mahé, Claude Chartin, Michel Lebargy, Archange Courrois, Emile Decloquement, Pierre Delaroque, Raoul Duclos, Marcel Bois, Victor Courrois, Yves Launey, Gustave Lehalais.

1961/62 : avec l'aide de 4 recrues, Pierre Carn, Noël Cherbonnel, Claude Gastin et Robert Mehrend, l'équipe I de l'USL est championne de 2ème div : 150 buts marqués pour 13 d'encaissés. Elle accédera en 1ère division en 63/64.

En 1963/64, l'ASM accède à la promotion d'honneur et délaisse son terrain trop petit (50X90) pour jouer à Hauteville dont le club est en sommeil. L'année suivante, l'ES Coutances rejoint Montmartin en promotion d'honneur (PH).

1966, le club ASM est depuis trois ans en PH et compte deux équipes seniors et une cadets. Le Président Claude Bazire reçoit le privilège de représenter la Normandie sur le plan national pour le challenge du club de foot le plus méritant de France. Les équipiers I s'appellent : Jean-Pierre Danlos, Marc Leseney, René Bourzeix, Jules Périer, Pierre Lair, Yves Fonteney, Yvon Cardin, Jean-Yves Calenge, Jean-Paul Leroux, Joël Danguy, Jacques Landry, Alain Godefroy, Richard Leroux, Jean-Pierre Blois.

1968 : le 15 juin, après délibération en A.G., l'ASM devient Entente Sportive de la baie de la Sienna

1968/69 : L'équipe I de l'USL dispute le championnat PH avec les équipes I de Carentan, Equeurdreville, Monderville, Saint-Lô. Sont dans l'effectif Victor Courrois et Denis Martin, actuels membres de LMH/Entente de la Sienna. Un an plus tard, seront créées une équipe féminine et une équipe poussins.



Inauguration du stade, le 23 août 1970

1970/71 : inauguration du stade de Lingreville. Cette année là, un fait mériterait d'être dans le Guinness book. L'USL remporte la finale de coupe de Basse-Normandie 5-4 contre Le Molay-Littry après un match de 150 minutes, l'arbitre de la rencontre M. Ferrari ayant fait joué 2 prolongations de 30 minutes au lieu d'une seule prévue.

1975 : le Président Gilbert Doron convoque une assemblée générale extraordinaire le 10 mai. A la suite d'un vote, l'association Entente Sportive de la baie de Sienna retrouve son nom d'Association Sportive Montmartinaise.



1978-1979 : l'équipe fanion évolue en Promotion d'honneur

1982/83 : classement du championnat PH en fin de saison : AS Cherbourg, UC Bricquebec, PL Octeville, US Trelly, L.Moyon, ES Coutances, US Lingreville, US Lessay, AS Montmartinaise, E.Lozone, ES le Désert, ES Torigny.

1983/84 : les deux clubs de la côte évoluant en PH se tirent toujours la bourre : l'ASM termine 5ème, l'USL ne peut éviter la relégation mais retrouvera la PH de 86 à 88. C'est aussi la première année d'existence d'une équipe de hand féminin à Montmartin, une équipe masculine verra le jour la saison suivante.

A partir de 1987, les trois clubs locaux connaîtront des résultats mitigés sauf en jeunes et se retrouveront en 2ème ou 3ème division dans les années 90, les mouvements de joueurs prenant de l'ampleur.

1992 : création du GR baie de Sienna regroupant les jeunes de Tourville, St Malo de la Lande, Blainville, Montmartin et Lingreville. Bien structuré autour de son président Daniel Lerouge, comptant de nombreux bénévoles enthousiastes, et l'union faisant la force, le nouveau club obtient rapidement d'excellents résultats (entre autres 1/2 finale de coupe de basse Normandie pour les pupilles). Malheureusement faute d'appui et construit sur deux demi cantons, le groupement ne résistera pas à la pression trois ans plus tard.

1995 : l'équipe espoirs est en entente, Lingreville, Montmartin, Tourville. Emmenée par son capitaine Jérôme Martin, elle remportera son championnat district. Création d'une équipe B/C en entente Montmartin Lingreville.

1996 : les dirigeants de jeunes, (dont le nombre croît de façon inversement proportionnelle aux bénévoles), de Lingreville et Montmartin travaillent ensemble depuis plusieurs années. C'est cette année là que les assemblées

générales des trois clubs de la côte, l'USL, l'ESH, et l'ASM valideront leur fusion en un seul club, LMH.

Les présidents successifs : Gilbert Martin, à ce jour trésorier, Yves Burnouf, René Blanchet, à ce jour secrétaire, Jean-Paul Henry.



Equipe U 11 2 LMH

Actuellement, le club compte 136 licenciés, et l'école de foot, une centaine, avec les jeunes de Trelly Quetteville Contrières, encadrés avec compétence par Bastien Jean, éducateur socio-sportif.

Les équipes : 4 moins de 7 ans, 4 moins de 9 ans, 2 moins de 11, 1 en moins de 13, 1 en moins de 15 et 1 en moins de 17 ans

Trop peu de noms ont été évoqués dans cet historique. Depuis 1929, combien de bénévoles ont permis à des joueurs de chausser leurs premiers crampons, combien de km ont-ils parcouru, combien de temps ont-ils passé sur les terrains de la Manche ?

Vouloir éditer une liste de tous ces passionnés, c'est à coup sûr prendre le risque d'en oublier.

Le mieux, c'est que chacun se souvienne de ses dirigeants et leur rende hommage en poursuivant cette belle idée qu'est le bénévolat.

Retrouvez des photos d'archive sur le site du club : <http://monclub.net/lmhsienne/> dans l'album photos, menu le club.

## MEDAILLE D'ARGENT DE LA FFF

**Monsieur BLANCHET René**

Né le 01/05/1933 à Hauteville sur Mer

Distinctions honorifique reçues :

- 2007 : Médaille LFBN (*Ligue de Football Basse-Normandie*)

Présence et fonctions dans chaque club et organisme officiel :

- 1946, 1ère licence à Bréhal
- De 1950 à 1959 : licence joueur AS Montmartinaise
- De 1972 à 1982 : Dirigeant jeunes et joueur club de Bretigny sur Orge
- De 1983 à 1985 :  
Président et joueur club corpo ASPTT Caen
- De 1988 à 1995 :  
Dirigeant Président à ES HAUTEVILLE SUR MER
- 1995 : Fusion ES HAUTEVILLE SUR MER avec AS MONTMARTINAISE et US LINGREVILLE  
Pour devenir LINGREVILLE MONTMARTIN HAUTEVILLE SPORTS
- 1996 - 2013 : Dirigeant , Président, Responsable des

Jeunes, Secrétaire à LINGREVILLE MONTMARTIN HAUTEVILLE SPORTS

René est toujours sur le pont chaque mercredi pour les convocs des équipes de jeunes (et pour accueillir les mamans...) et tous les samedis dès 9 heures et jusqu'au dernier match de l'après-midi. Dans sa 80ème année, chapeau bas !

L'équipe dirigeante

## Contact

Jean Paul HENRY  
Tél : 02 33 47 72 99

## Association LAM

Cette association a été présentée dans le bulletin municipal n°7 de l'été 2011 auquel vous pouvez vous reporter.

Depuis plus de deux années, l'association LAM – Libre Accès à la Mer – s'attache à fédérer les amateurs d'activités marines.

L'association s'emploie à informer chaque pratiquant d'une activité en bord de mer, des règles nécessaires au respect de chacun, et en particulier sur la plage de Lingreville.

La charte de bonne conduite reconnue par tous les adhérents de l'association a été établie dans cet état d'esprit. Elle définit différents points sur les bonnes pratiques pour la mise à l'eau des engins motorisés sur la plage de Lingreville.

Ces règles sont en partie reprises dans un visuel qui est affiché sur les panneaux de l'association installés en bord de mer à l'attention des usagers de la plage.



Pour la sécurité de chaque pratiquant d'une activité, des zones validées par les pouvoirs publics y sont repérées, avec côté sud de la cale l'espace réservé uniquement aux baigneurs sur le sable lisse. Au nord de la cale, le chenal est réservé aux engins motorisés sur une bande de 150 m de largeur avec une partie utilisable pour le stationnement des tracteurs et remorques. La circulation sur l'estran est également matérialisée.

L'association invite donc tous les usagers de la plage à suivre ces consignes.



L'association LAM adhère au Comité Départemental Manche de la Pêche Maritime de Loisir (CPML 50). Cette adhésion nous permet de participer à différentes réunions avec les instances publiques et ainsi de nous tenir informés sur les nouvelles réglementations et sur l'évolution de certains dossiers comme le Parc Marin, Natura 2000, le Grenelle de la Mer et autres.

L'association LAM invite toutes les personnes intéressées par son activité à la rejoindre.

Son assemblée générale se tiendra le 10 mars 2013 à 10h à la salle communale de LINGREVILLE.

### Contact

Email : [lam.50@sfr.fr](mailto:lam.50@sfr.fr)

Vice-Président : Bernard RIVIERE  
22, rue des pins à LINGREVILLE.

## COMITE DES FETES

A Lingreville, comme dans toutes les communes voisines, a toujours eu lieu une fête communale patronale appelée initialement « L'Assemblée Saint Martin » qui avait lieu le 2ème dimanche de juillet.

Dans les années 1930 et bien avant, et jusque dans les années 1950, le programme comportait : le réveil en fanfare, sonnerie de cloches, salves d'artillerie, messe en musique, bataille de confettis, retraites aux flambeaux, feux d'artifice et bal de nuit.

La fête foraine battait son plein pendant une semaine avec au départ, les chevaux « de bronze », remplacés au fil des ans par « les vagues de l'océan, circuit des neiges, radio-scooters etc... »

De nombreux jeux comme ceux d'autrefois faisaient le plaisir de tous : baptême des tropiques, mât de cocagne, pots mystérieux, et courses de toutes espèces (en sacs, aux œufs etc..).

En 1936 il y eut une course de vélos partant du hameau Labour. A cette époque, le responsable de la fête était parait-il Léon Lenoir (facteur)

Avant et après-guerre, des chars fleuris ont défilés dans la commune lors de la fête.

Au début des années 1960 à l'initiative de Marcel ROBINE la fête Saint Martin était organisée au mois d'août, des courses hippiques eurent lieu sur la plage ; dans le bourg, la fête battait son plein avec les manèges et des jeux existant depuis de nombreuses années, « mât de cocagne, pots mystérieux, baptême des tropiques etc... » le réveil en fanfare existait encore.

A partir des années 1980, la fête St Martin avait lieu le 2ème dimanche du mois de mai sur l'actuelle place du marché avec la fête foraine (stands de tir, loterie auto tamponneuse et autres manèges) pendant une semaine ; le dimanche, une course cycliste prisée de tous et le soir, dans la joie et la bonne humeur, c'était la retraite aux flambeaux du bourg jusqu'au stade pour le feu d'artifice et le samedi soir pendant quelques années, il y avait bal.



Les vainqueurs de la course organisée par l'AG Orval : Bruni Hébert (VC Granville) et Gérard Darthenay (Pont-Hébert).

En 1995 Le Comité des Fêtes décida de modifier la date d'organisation de la fête Saint Martin en retenant le 2ème dimanche du mois de juillet, comme autrefois, pensant que la période estivale permettrait la venue de vacanciers.

A partir de cette époque, quelques animations motivantes furent proposées, Arènes avec vachettes camarguaises !!!!, courses d'ânes, démonstration de deudeuch (2 CV Citroën).

Tous ces spectacles permettant la participation du public qui en fut ravi mais parfois avec quelques souvenirs cuisants !!!



Pour satisfaire à l'engouement du public pour les vides greniers, le premier fut créé lors de la fête Saint Martin en 1995.

A cette période création de la 1<sup>ère</sup> semaine commerciale à Noël avec le soutien des commerçants et artisans, relayés ensuite par l'UFEL, à l'initiative de M. CONTE, pharmacien, et Arbre de Noël pour les enfants organisé par le comité des fêtes.

Pour fêter l'an 2000 un beau feu d'artifice eu lieu grâce au soutien de la municipalité, feu qui fut renouvelé jusqu'en 2008, malheureusement interrompu depuis pour raison financières.

Les années 2000 virent l'organisation de plusieurs concours de belote, thés dansants et plus récemment lotos.



Depuis 1960 la présidence du Comité des Fêtes fut assurée respectivement par :

Marcel ROBINE et depuis 1991 par Michel FAUVEL, Raymond SANSON, Monique LELIEVRE, Mireille GUILLAUME et Monique LELIEVRE actuelle Présidente.

Lors de l'assemblée générale du 27 Novembre 2012, Mireille GUILLAUME fait part de sa décision de ne pas se représenter au poste de la présidence, les membres élus composant le nouveau bureau sont :

- Présidente : Monique LELIEVRE
- 1<sup>er</sup> vice-président : Laurent VAUGRENTE
- 2<sup>ème</sup> vice-présidente : Mireille GUILLAUME
- Trésorière : Christelle LELIEVRE
- Trésorière adjointe : Colette LEMARIEZ
- Secrétaire : Sylvie ROBERT
- Secrétaire adjoint : Jean-Pierre GAUDIN
- Commissaire aux comptes : Michel FAUVEL

Le conseil d'administration comprend 13 membres.

C'est avec un immense plaisir que nous vous présentons les manifestations qui se dérouleront tout au long de cette année, afin d'animer la commune.

Tout d'abord un loto sera organisé le dimanche 06 avril 2013 ainsi que le samedi 28 septembre, en soirée à la salle Normandy.

Ensuite aura lieu comme à l'habitude à la Saint Martin, le dimanche 07 juillet 2013, un vide greniers/brocante avec possibilité de se restaurer sur place (grillades, frites crêpes etc...).

Le 20 juillet 2013, le comité des fêtes organise une animation musicale sur la place du Marché avec la présence de groupes de musique. Vous aurez également la possibilité de vous restaurer sur place.

Et pour finir nous avons le plaisir de vous annoncer que l'association réorganise, après plusieurs années d'interruption, l'Arbre de Noël qui se déroulera le 18 Décembre 2013 à la salle communale, pour tous les enfants de la commune et de l'école.

En espérant vous voir nombreux lors de toutes ces manifestations, pour passer tous ensemble de très bons moments.

Le Comité des Fêtes ne pourrait exister sans ses bénévoles, donc si l'envie vous en dit, n'hésitez pas à les rejoindre.

### Contact

Monique LELIEVRE  
Tél : 02 33 07 43 28

### Association de défense des propriétaires de parcelles du Havre de la Vanlée et de la zone Ouest de la commune de Lingreville

Cette association de propriétaires a déjà été présentée dans le bulletin municipal n°7 de l'été 2011 auquel vous pouvez vous reporter.

Rappelons qu'elle existe depuis novembre 1983. C'est une association loi 1901, légalement enregistrée en préfecture sous le n° W503000134. Elle ne concerne pas les locataires mais uniquement les propriétaires de parcelles dans les Marais à Lingreville.

Elle continue d'accroître ses effectifs, avec les enfants des anciens. Elle est forte actuellement de 130 adhérents. Le but de départ est de protéger les droits acquis face aux problèmes liés au classement du havre de la Vanlée en site protégé.



Depuis 2009, un arrêté préfectoral élargit la zone géographique, en organisant les Espaces Naturels Sensibles. Les difficultés ont donc touché un plus grand nombre de résidents. En particulier, en cas de vente d'une parcelle

sur cette zone, il existe dorénavant un droit de préemption au profit du Conservatoire du Littoral qui est systématiquement appliqué.



M. Bernard BELHAIRE, nous explique :

« Notre action se veut vigilante. Elle est à l'écoute de celles et ceux qui découvrent les difficultés liées à l'évolution des règles d'urbanisme, de la protection du littoral et de toutes les réglementations parues au Journal Officiel.

Notre Assemblée Générale annuelle, à laquelle sont invités des représentants de la municipalité de Lingreville, enregistre toutes les questions qui se posent et les obstacles que nous rencontrons. Par exemple nous constatons les difficultés d'entretien pour les terrains acquis par le Conservatoire du Littoral. Ou bien nous interrogeons les autorités pour connaître l'incidence éventuelle sur le droit de prescription, si nous réalisons des travaux d'assainissement pour nous mettre en conformité avec le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

Nous n'avons pas encore obtenu de garanties sur ces deux exemples, qui ne sont pas exhaustifs, et qui restent préoccupants.

Nous demandons que tout ce qui doit être conduit par les décideurs soit réalisé avec une approche humaine, et en concertation. Cela montre combien c'est pour nous un devoir de rester présents et actifs pour trouver les réponses aux craintes de chacun.

A une ou deux exceptions près, les membres de notre assemblée se veulent réalistes. Certes la perfection n'est pas de ce monde, mais ce qui nous anime c'est la philosophie humaniste. »

### Contact

**Président :** Bernard BELHAIRE

3 allée Comté de Nice 50180 Agneaux

Tél : 02 33 05 00 38

**Vice-Présidente :** Charlette MANIKOWSKI

1 rue des Verrouis 50660 Lingreville

Tél : 02 33 47 65 91.

## ATELIERS CREATIFS DE LINGREVILLE

C'est l'idée de trois copines en 2008 lors d'une porte ouverte à Montmartin-sur-Mer que fût créée l'association A.C.L (Ateliers Créatifs de Lingreville).

La municipalité de Lingreville a mis à la disposition des

ACL une salle rue des écoles, pour les ateliers collage, cartonnage, scrapbooking et modelage.

Mme LEROGERON, présidente des ACL explique :

- Pour le collage, nous réalisons des tableaux.
- Pour le cartonnage, nous faisons des boîtes à bijoux, boîtes à mouchoirs, tapis de cartes, album à photos etc...
- Le scrapbooking « Européen », c'est la mise en page de scènes de photos à thème ou personnelles (par exemple, la couverture de ce bulletin).
- Le modelage, nous réalisons des objets modernes et drôles en argile blanche et rouge lisse ou en terre chamottée (aspect pierre).

En janvier 2013, deux autres activités sont venues compléter celles en place :

- Le collage 3D
- Le tricot



Nous remercions Monsieur le Maire, ses conseillers et conseillères, de la mise à disposition de la salle dans la petite école 7 rue des clos, pour réaliser nos travaux et partager notre savoir.

La Présidente

### Contact

Colette Lerogeron

Tél : 02 33 07 58 45

## Club de l'Amitié

L'origine du club remonte à 1978, époque à laquelle le père GODARD incite quelques personnes du 3ème âge à se réunir dans la salle de catéchisme.

Une dizaine de personnes se retrouvèrent pour discuter et se distraire en jouant aux dames, aux petits chevaux et à la belote. Yvonne GRIMAULT épouse LECONTE était la présidente, à laquelle succédèrent en 1985 Marthe COUROIS puis Annick LENOIR.

En 1992, le nombre de membres augmentant, les réunions ne se firent plus dans la salle de catéchisme mais à la salle communale mise à disposition gratuitement par la municipalité.

A partir de cette époque, le Club entreprend d'organiser des concours de belote ouverts au public, remportant un vif succès.

Les membres réalisent également des travaux manuels (Napperons etc...) qu'ils mettent en vente, des sorties sont organisées, un repas a lieu à Noël et les anniversaires des membres sont fêtés.



En 1998 les 20 ans du Club et en 2008 les 30 ans sont fêtés dans une bonne ambiance.

Les plus anciens membres actuels sont nés en 1921, Georgette FREMIN, Julienne MARIE et Renée MORBU

Les responsables qui se sont succédés sont : Geneviève LECONTE, Denise MARIE, Geneviève LEDOUARON, Nicole PELTIER et Michel SABBEN actuel Président.

Le 11 Décembre 2012, à l'occasion du repas de Noël, apprécié tant par le menu que le service, a eu lieu la remise d'un diplôme de membre d'honneur à Jeanne BESNEE pour services rendus dans la participation et vie du club depuis 1985 et de 1991 à 2011 comme membre du bureau.



Activités réalisées en 2012 : 3 concours de belote, 1 voyage à Saint Vaast/Tatihou, le repas de Noel, 1 repas en juin, les anniversaires chaque trimestre et activités le mardi après-midi.

M. SABBEN qui avait démissionné de la présidence fin juin 2012 renouvelle son mandat pour l'année 2013 suite à l'assemblée générale du 4 septembre 2012, personne n'étant volontaire pour lui succéder.

Un bureau de 4 membres a été constitué comme suit :  
Michel SABBEN : Président / Secrétaire  
Monique LHERMITTE : Trésorière  
Madeleine CHOLOT : Membre adhérent  
Noëlle DUBOIS : Membre adhérent

Il serait souhaitable pour la survie du Club d'envisager la création d'activités parallèles (type randonnées etc...) encadrées par de nouveaux adhérents actifs.

Activités le mardi après-midi, salle communale.

Cotisation annuelle : 16 €

### Contact

Michel SABBEN

Tél : 02 33 45 86 71

## UFEL - Union des Forces Economiques de Lingreville

Cette association a été créée en 1998 par M. CONTE, pharmacien à l'époque à Lingreville .

Ce dernier sera président de 1998 à 2002. Cette association regroupe les commerçants et artisans et professions libérales de Lingreville. Elle a pour but de développer et promouvoir et d'animer la vie économique et culturelle de Lingreville. L'UFEL aura ainsi organisé diverses manifestations comme par exemple :

- Repas dansant sur le thème du carnaval
- Repas guinguette avec du musette
- Marché de Noël et quinzaine commerciale de Noël
- Marché du terroir
- Fête de la musique
- Salon toutes collections
- Lotos
- Soirée cinéma avec projection de 2 films
- Le salon de l'agriculture en 2005
- Soirée au cabaret de Saint-Germain-sur-Ay
- Les villages illuminés autour de Beauchesne.

Sans oublier les concerts de Noël pendant 6 années consécutives. Souvenez-vous du Concert Gospel, des chants marins et chants de Noël.



En 2004, suite à la fermeture de l'agence du crédit agricole, les adhérents de l'UFEL ont mis à l'étude le projet d'installation d'un distributeur automatique de billets dans le bourg de Lingreville. Une pétition avait recueilli de nombreuses signatures.

L'UFEL compte aujourd'hui 13 adhérents. Le bureau est présidé par Thami CREBILLER le patron de Coccimarket. Enfin sachez que Maryvonne DELAMOTTE est la trésorière.

re de l'association depuis sa création, soit quinze années de bons et loyaux services.

Des projets pour 2013 : une soirée Beaujolais nouveau, un buffet campagnard, le Marché de Noël sur la place si possible, le Loto...

## Contact

Thami CREBILLER  
Tél : 02 33 47 66 87

## EVOLUTION DE NOTRE COMMERCE DE PROXIMITE

### La boucherie

Vous êtes nombreux à vous inquiéter de la fermeture de notre boucherie. Le quatrième trimestre 2012 a été marqué par de nombreux rebondissements qui n'ont pas permis la réouverture pour les fêtes de fin d'année.

Aujourd'hui plusieurs propositions sérieuses de reprise sont examinées tant par le liquidateur que par la mairie et nous devrions assister à l'épilogue de cette déplorable affaire dans les prochaines semaines.

### Le bar- tabac « Les TRIOLETTES »

Monsieur et Madame HAMEL ont remis leur affaire et retournent dans la région du Havre. Souhaitons leur bon vent.

Nous avons rencontré leurs successeurs que nous sommes heureux d'accueillir.

M. et Mme Patrick et Michèle HEMERY ont repris le fonds de commerce et ont également acheté les murs à M. MAHÉ.



Les anciens et les nouveaux propriétaires du bar-tabac

Originaires du Calvados, ces derniers, après plusieurs années passées comme régisseurs de biens dans le sud de la France, sont revenus en 2005 au pays. Près de Dozulé, à Putot en Auge ils ont repris l'ancien hôtel de la gare qu'ils ont transformé en restaurant pour routiers.

En 2012 ils vendent leur affaire et ont le coup de cœur pour le bourg de Lingreville, sa place, les maisons en pierre, mais aussi le littoral sans oublier son bar tabac « Les Triolettes »

Depuis le 8 février ils sont derrière le comptoir avec plein de projets pour l'avenir. Dès à présent vous pourrez y jouer aux jeux de grattage ou au jeu de fléchettes.

Plus tard ils pensent ouvrir un snack et proposer des animations dans le bourg.

X.J.

## Ouverture :

Du mardi au samedi de 7h à 20h  
Le dimanche de 8h à 13h

### Au dé à coudre

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture d'une mercerie dans le bourg.

Depuis le 21 janvier, Madame Sylvie ROBERT a créé un nouveau commerce qui réunit plusieurs activités.

« Au dé à coudre », vous trouverez un dépôt vente de vêtements et un rayon mercerie. Mais comme madame ROBERT à, plus d'une corde à son arc, elle retouchera vos vêtements si nécessaire, pourra faire votre repassage, ou de la couture à la demande.

Allez découvrir son magasin et son atelier, il est installé dans les locaux de l'ancienne auto-école de Lingreville.

Ce nouveau commerce répond à une demande sur notre commune et nous comptons sur vous pour que cette entreprise rencontre le succès.

X.J.



## Ouverture :

Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h  
Vendredi de 8h30 à 16h  
Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h  
Fermé le Dimanche et le Mercredi

## Contact

Tél : 06 71 91 13 37

# LINGREVILLE ET NOS ENFANTS

Propos recueillis par Nadia Quesnel

## Les effectifs

Les effectifs à la rentrée 2012 sont les suivants:

Mme Colombine aidée de Mme Noël et Melle Hébert	Petite section Moyenne section Grande section	6 9 13	28
Mme Hébert	CP CE1	13 9	22
Mme Pardo	CE2 CM1	12 9	21
Mme Dubourget et Mme Lecluze	CM1 CM2	6 15	21
			92 élèves

Les effectifs sont stables.



## Liaison CM2/6ème

Les CM2 iront visiter le collège et deviendront élèves de 6ème pour une journée, courant mars, et participeront à un rallye CM2/6ème en juin sur le thème du voyage, dans le cadre du festival "les bains de lecture".

## D'autres projets

Les classes de maternelle et de CP-CE1 ont participé au festival du jeu aux Unelles.

Correspondance entre la classe de CP-CE1 et une classe de Canisy qui a débuté l'an passé. Les enfants se rencontreront deux fois pour faire découvrir à l'autre classe son école et son environnement.

Chaque classe réfléchit à une sortie en lien avec son projet d'année.



## Projets et sorties

Dans le cadre du projet d'école et du contrat éducatif local mis en place par la communauté de communes, les sorties culturelles et sportives sont reconduites (cinéma, théâtre, natation et rencontres sportives sur le canton).

Chaque classe ira au cinéma d'Hauteville et au théâtre de Coutances une fois dans l'année.

Les élèves de la GS au CM2 iront à la piscine de Coutances pour 10 séances de natation de mars à mai.

Les élèves du cycle 3 (CE2-CM1-CM2) rencontreront d'autres écoles du canton pour un tournoi de hand-ball.

## Environnement

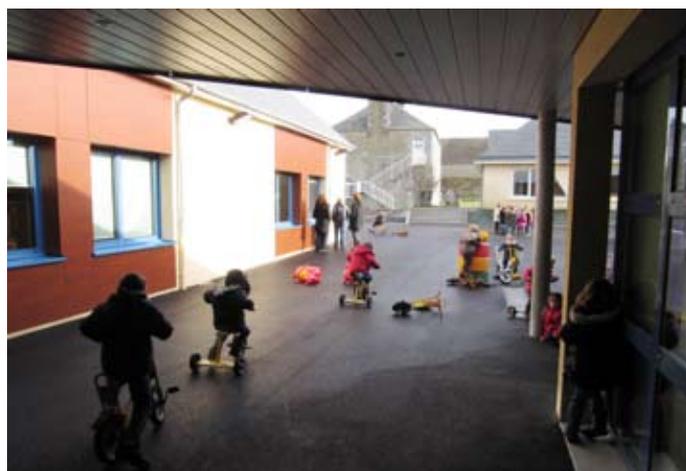
Activités en collaboration avec l'association Avril, sur le thème des petites bêtes avec la classe de maternelle et sur le thème du littoral avec la classe de CE2-CM1.

## Voile

Avec l'école de Voile d'Hauteville sur mer pour les CM1-CM2

## Installation dans les nouveaux bâtiments

L'été a été marqué par le déménagement du site « rue des clos » vers de nouveaux locaux. L'installation a demandé beaucoup de travail pour que cela soit prêt pour la rentrée de septembre. Ce déménagement a permis une nouvelle organisation de l'école, notamment pour l'accueil péri-scolaire.



# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

MOIS	DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS
FEVRIER	3	LOTO Salle Normandy	Parents & Amis de l'école laïque
MARS	9 10 16 17	Théâtre Les Joyeux Farfelus à 20h30 Théâtre Les Joyeux Farfelus à 14h15 Théâtre Les Joyeux Farfelus à 20h30 Théâtre Les Joyeux Farfelus à 14h30	La Lingremaise La Lingremaise La Lingremaise La Lingremaise
AVRIL	6 En avril 13	LOTO Salle Normandy Paniers de Pâques Soirée Repas	Comité des Fêtes Parents & Amis de l'école laïque Les Chasseurs
JUIN	8	Tournoi de Foot	LMH
JUILLET	7 20 Tous les lundis	Brocante - Vide-greniers Animation musicale Place du marché - le bourg Concours de pétanque ouverts à tous	Comité des Fêtes Comité des Fêtes ABCM(la pétanque)
AOUT	8 Tous les lundis 11	Randonnée pédestre 19h au bourg Concours de pétanque ouverts à tous Fête des coques d'or 11h messe sur la plage	Office de tourisme et Commune de Lingreville ABCM(la pétanque) Paroisse St Vincent De Paul
SEPTEMBRE	8 28	Randonnée des deux havres Loto en soirée Salle Normandy	Parents & Amis de l'école laïque Comité des Fêtes

## ETAT CIVIL

### Naissances

POULLAIN Noam *le 24/05/2012 à Saint Lo*  
 BLANCHARD Louna *le 15/12/2012 à Coutances*  
 BRIENS Callie *le 17/12/2012 à Coutances*  
 DELAPIERRE Chanelle *le 22/12/2012 à Coutances*

### Mariages

PEPIN Julien et BONHOMME Stéphanie *le 28/07/2012*  
 SIDOLLE Sébastien et GARDIE Peggy *le 18/08/2012*  
 DELAPIERRE Kévin et FRIOU Fanny *le 25/08/2012*

### Décès

MARIE Georges *le 30/11/2011*  
 DELAHAIE Micheline épouse DESPONTs *le 26/08/2012*  
 MORICET Thérèse épouse PARFAIT *le 13/09/2012*  
 PIOT Michel *le 16/10/2012*  
 COUROIS Gustave *le 01/11/2012*  
 Maire de Lingreville de 1953 à 1965 et 5 mandats au service de la commune.  
 LEPETIT Clémence veuve CAUCHARD *le 05/11/2012*

## Evènements du semestre (suite)



*Rando Coucher de Soleil : découverte du Havre de la Vanlée.*



*Rando Coucher de Soleil : présentation de la base de BIOPOUSSES.*



*Association Vieilles mécaniques de la Sienne : exposition de 80 tracteurs des années 47-60 devant la coopérative, après un bon déjeuner chez J.C. LENGRONNE (juillet 2012).*



*Fête des Coques d'Or : messe sur la plage de Lingreville.*



*Club de l'Amitié : remise d'un diplôme de membre d'honneur à Jeanne BAISNEE.*



*Vitrine de Noël, réalisée par les ACL.*

**DE LA PREMIÈRE PIERRE À L'INAUGURATION  
DU GROUPE SCOLAIRE «FRANÇOIS HYPOLITE GARNIER»**

